




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-157**

Séance publique du

23 juin 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140623-47041-DE-1-1_0
Date de signature : 24/06/2014
Date de réception : mardi 24 juin 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE - JOURNEES DU PATRIMOINE 2014

Le 23 juin 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/06/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Karima ZERKANI à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique
de la Ville
Direction Des Musées & Du Patrimoine
Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2014

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE - JOURNEES DU PATRIMOINE 2014-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les journées du Patrimoine sont une manifestation nationale. Cette année cet événement doit se dérouler les 20 et 21 septembre 2014. Pour cette nouvelle édition, les jardins sont mis à l'honneur à travers le sujet national choisi par le Ministère de la Culture « Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel ».

Le programme de ces journées se déclinera donc autour du sujet suivant : « Les balades du patrimoine autour des jardins à Aix-en-Provence et en pays d'Aix ». Ainsi il sera proposé d'aborder le patrimoine culturel et le patrimoine naturel à travers différents circuits-découvertes autour des « jardins en ville », « jardins des pavillons » et des « jardins des bastides ». Diverses manifestations égayeront ce week-end : visites-guidées, concerts, expositions, conférences et animations pour le jeune public et les adultes, etc...

Comme chaque année un personnage est mis à l'honneur. Pour 2014, le personnage retenu est Joseph, Etienne Frédéric Mistral, écrivain et lexicographe français de langue d'Oc. Frédéric Mistral fut membre fondateur de Félibrige, membre de l'Académie de Marseille et en 1904 Prix Nobel de littérature

En application du nouveau code des marchés publics (*décret du 1er août 2006*) les unités fonctionnelles permettent l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics, de manière distincte des autres besoins de l'ensemble de la collectivité.

Conformément à la délibération n°2004.0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée, les unités fonctionnelles doivent être adoptées par le Conseil Municipal et être accompagnées de fiches opérationnelles, par exposition ou manifestation, indiquant tous les besoins de chacune de ces opérations et leurs montant respectifs.

Chaque exposition ou manifestation peut être considérée comme une unité fonctionnelle par ses spécificités thématiques, scénographiques, chronologiques et géographiques, celles-ci entraînant des besoins différents selon leur nature, le temps et l'espace.

Besoins	Montant services H.T	Montant fournitures H.T.	Observations
Conception et réalisation graphique	5 900		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Défraiement des élèves du Conservatoire	750		Virement de crédit à la Direction des Ressources Humaines
Récital d'airs d'Opéra Madame Mezin	1 200		Article 30
Visites Guidées Lectures	650		Article 30
Total des « Journées du Patrimoine »	8 500		Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T

Le montant total de la manifestation «Les Journées du Patrimoine » pour l'année 2014, s'élève donc à 8 500 euros H.T.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose, afin de permettre l'organisation de cette manifestation ;
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou l'élu délégué au Patrimoine à signer tous documents se rapportant à cette manifestation

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/06/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)